



## Bulletin n°8: Editorial du Secretariat *Silva Mediterranea*

Quelques semaines après le lancement du **Partenariat de Collaboration pour les Forêts Méditerranéennes (PCFM)** à Avignon à l'occasion de la seconde semaine forestière méditerranéenne (5 au 8 avril 2011), plusieurs avancées significatives méritent d'ores et déjà d'être présentées dans notre lettre d'Information du Comité *Silva Mediterranea*.

En premier lieu, une conférence intitulée "Economie des écosystèmes et de la biodiversité : reconnaître la valeur des services éco systémiques forestiers et concevoir des mécanismes de financement adaptés à la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord)" a été organisée, en juin 2011, par le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement de Tunisie en collaboration avec la Coopération Allemande au Développement (GIZ) et le Programme Méditerranée du Fond Mondial pour la Nature (WWF).



Cette conférence, inscrite dans le Plan d'Opération 2011-2014 du Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes, était également labellisée comme un événement tunisien de l'Année Internationale des Forêts 2011.

Elle a rassemblé plus de 130 participants venant de cinq pays concernés par le Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes: l'Algérie, le Liban, le Maroc, la Tunisie et la Turquie.

Ses principaux objectifs étaient :

- L'introduction des concepts en rapport avec l'initiative «l'Economie des Ecosystèmes et de la Biodiversité» (TEEB) avec un accent particulier sur les écosystèmes forestiers méditerranéens ;
- La sensibilisation à l'importance des biens et services des écosystèmes forestiers (BSF) dans la région MENA dans le contexte de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique ;
- L'échange des expériences tirées des initiatives existantes en matière d'évaluation économique et de mécanismes de financement en faveur des écosystèmes forestiers et de la protection de la biodiversité dans la région MENA ;
- L'identification des opportunités et des initiatives concrètes visant l'intégration des BSF dans les stratégies de développement des pays de la région MENA et la conception de mécanismes de financement pour la Gestion Durable des Forêts. La conférence a aussi été une occasion exceptionnelle de renforcer le dialogue entre les différentes catégories d'acteurs des territoires impliqués dans la gestion des écosystèmes boisés méditerranéens.

Les principaux résultats de cette conférence et **les recommandations formulées par les experts pour les décideurs** sont présentés dans la présente Lettre d'Information de *Silva Mediterranea*.

En second lieu, il convient également de souligner que, conformément aux engagements pris par l'Agence Française de Développement (AFD) lors de la signature du Partenariat de Collaboration pour les Forêts Méditerranéennes à Avignon le 6 avril 2011 (Mme Catherine GARETTA), une première tranche de **la contribution financière du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)** a été approuvée le 6 juillet 2011 pour un montant de **1,35 millions d'Euros**. Une seconde tranche de financement de 1,3 millions d'Euros sera présentée au Comité de Pilotage du FFEM fin novembre 2011.



Ce nouveau projet du Fonds Français pour l'Environnement Mondial, présenté en détail dans ce numéro de notre Lettre d'Information *Silva Mediterranea*, **aura pour principal objectif d'explorer les opportunités offertes par les mécanismes REDD+ en Méditerranée** à travers des actions concrètes au niveau de sites pilotes actuellement en cours d'identification dans les pays concernés (REDD+ : Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts). Cette problématique REDD+ a été, jusqu'à présent, abordée essentiellement dans une perspective de mise en œuvre dans des massifs forestiers tropicaux humides. Elle mérite aujourd'hui, suite aux décisions prises lors de la Conférence des Parties de Cancun (CCNUCC), d'être également envisagée dans les écosystèmes forestiers méditerranéens.

**Christophe BESACIER**  
Secrétariat de *Silva Mediterranea*  
Département des Forêts - Rome - ITALIE

### Nouvelles des partenaires de *Silva Mediterranea*:

**La gestion des Subéraies et la qualité du liège en Algérie**  
Deuxième rencontre méditerranéenne entre Chercheurs, Gestionnaires et Industriels - **17 au 19 Octobre 2011 - Jijel - Algérie**. Pour plus d'information veuillez consulter le site suivant : <http://www.rencontre-medsuber.com>

**Le Réseaux Méditerranéens des Forêts Modèles et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur** organisent conjointement **MEDFORUM 2011** - Ramatuelle - France - 22 au 24 Novembre 2011. A cette occasion se tiendra également un atelier organisé par l'AIFM et le MAAPRAT pour préparer la Stratégie Intégrée pour les Forêts Méditerranéennes et le second comité de Pilotage du Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes. Pour plus d'information veuillez consulter le site suivant : <http://www.mmfn.info/?q=fr/#Francais>

**Conférence régionale sur L'Economie des Ecosystèmes et de la Biodiversité : Reconnaître la valeur des services éco systémiques forestiers et concevoir des mécanismes de financement adaptés dans la région MENA (Moyen Orient – Afrique du Nord)**

**I) Contexte et déroulement de la conférence de Tunis:**

Organisée sous l'égide du **Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement (MAE) de la Tunisie** à la **Cité des Sciences de Tunis les 28 et 29 juin 2011**, la conférence a rassemblé plus de 130 participants venant de cinq pays forestiers impliqués dans les actions du Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes (PCFM) : **Algérie, Liban, Maroc, Tunisie et Turquie**



L'événement avait pour **objectifs principaux** :

- L'introduction des concepts en rapport avec l'**initiative « l'Economie des Ecosystèmes et de la Biodiversité (TEEB) »** avec un accent particulier sur les écosystèmes forestiers méditerranéens ;
- La sensibilisation à l'importance des **biens et services des écosystèmes forestiers (BSF)** dans la région MENA en particulier sous les aspects de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique ;
- L'échange des expériences tirées des initiatives existantes en matière d'évaluation économique et de mécanismes de financement pour les écosystèmes forestiers et la protection de la biodiversité dans la région MENA ;
- L'identification des opportunités et des initiatives concrètes visant l'intégration des BSF dans les stratégies de développement des pays de la région MENA et la conception de mécanismes de financement pour la Gestion Durable des Forêts.

La conférence a d'abord permis de mettre en avant les initiatives et études déjà présentes sur le thème de **l'évaluation des biens et services des écosystèmes forestiers dans la région MENA** : Après le rappel des travaux fondateurs de Merlo & Croitoru (2005), des réflexions sur des besoins en connaissances futures et sur des approches pour intégrer les biens et services des écosystèmes forestiers (BSF) dans les stratégies et les processus de décision ont été présentées et discutées.



**L'expérience tunisienne d'évaluation des BSF** dans la perspective de leur **intégration dans la comptabilité nationale** constitue, parallèlement à l'approche développée au Maroc, un exemple de bonne pratique pour augmenter la visibilité du secteur forestier à l'échelle nationale et revendiquer des allocations budgétaires appropriées sur la base de la **contribution réelle du secteur forestier à l'économie nationale**. Des outils comme **l'analyse de vulnérabilité** ont également été présentés en vue de mettre en exergue (i) les pressions actuelles et futures à craindre face à des pressions comme les changements climatiques, et (ii) les **coûts de dégradation** induits.



La conférence a mis également un accent particulier sur les solutions pour **capturer la valeur des biens et services des écosystèmes forestiers** et ainsi contribuer au **financement du secteur forestier**.

Parmi les mécanismes envisagés, ont été présentés : (i) les Paiements pour Services Eco systémiques, (ii) le **REDD+** et les possibilités offertes pour les spécificités de la région MENA, (iii) le mécanisme **APA « Accès aux Ressources Génétiques et partage juste et équitable des ressources liées à leur utilisation »** comme objectif de la convention sur la Diversité Biologique, (iv) la **réforme fiscale écologique** et (v) les outils de **fonds environnementaux (ou fonds forestiers)** à l'instar du FONAFIFO au Costa-Rica.

Le sujet du développement de situations gagnant-gagnant entre secteurs partenaires a également été mis en avant notamment à travers le thème du développement de l'éco tourisme au sein des espaces boisés.

Il apparaît évident que le contexte de la région MENA nécessite de la part des acteurs impliqués dans la gestion durable des forêts une capacité d'innovation afin de définir la combinaison idéale des solutions innovantes de financement visant à assurer la fourniture durable des biens et services par les forêts méditerranéennes. Afin de favoriser ces innovations les experts réunis à Tunis ont formulé des recommandations claires pour les décideurs de la région MENA.

## II) Principales recommandations et orientations destinées aux décideurs de la région MENA :

### La conférence a permis de mettre en lumière neuf recommandations principales.

Pour orienter les choix à faire en matière de reconnaissance et de financement des biens et services des écosystèmes forestiers dans la région MENA, il s'agira donc d'intensifier et de promouvoir :



- 1. L'évaluation des biens et services des écosystèmes forestiers et de la biodiversité ainsi que l'intégration de leur valeur dans les choix politiques:** il s'agit d'améliorer les connaissances sur les BSF fournis aux secteurs partenaires (*tourisme, agriculture, biodiversité, climat, etc.*), sur les impacts des changements globaux sur ces BSF ainsi que sur leur contribution aux économies nationales et de diffuser l'information aux décideurs et parties prenantes à sensibiliser. Dans cette optique, il est important de se baser sur les initiatives d'évaluation et d'intégration dans la comptabilité nationale en cours au Maroc et en Tunisie.
- 2. La définition des mesures politiques pour la gestion optimale des forêts en vue de la fourniture durable de leurs biens et services:** il s'agit de mettre en œuvre les approches, méthodes et outils de gestion multifonctionnelle des écosystèmes forestiers en ouvrant des perspectives vers des situations gagnant-gagnant entre secteurs notamment en soutenant le développement de l'éco tourisme au sein des espaces boisés.
- 3. L'adaptation du cadre budgétaire national pour garantir la fourniture et l'utilisation durables des biens et services des écosystèmes forestiers :** il s'agit d'engager les réformes fiscales adaptées et, le cas échéant, de soutenir la création de fonds environnementaux ou forestiers pour collecter des ressources financières additionnelles issues des sphères publiques et privées.



- 4. La conception des mécanismes pour conserver les bénéfices sur site à l'image du mécanisme de compensation pour mise en défens développé au Maroc en reconnaissance de la perte des revenus du pâturage dans les zones boisées.** Pour ce faire l'investissement en ingénierie sociale auprès des populations locales doit être facilité dans les pays de la région MENA.

### 5. La reconnaissance du rôle du secteur privé pour saisir la valeur des BSF :

Le secteur privé, engagé de plus en plus dans des politiques de responsabilité sociétale et environnementale, apparaît comme un partenaire privilégié dans

des solutions de mise en valeur des BSF, notamment concernant les chaînes de valeur pour les Produits Forestiers Non Ligneux (*certifications bio-éthiques, le mécanisme APA et le soutien aux PME dans les zones rurales*), et les investissements dans les concessions forestières. Le secteur forestier devrait par ailleurs penser à offrir aux entreprises nationales et internationales des «Solutions vertes » pour internaliser les émissions de CO<sub>2</sub> et les impacts sur la biodiversité induits par le secteur privé.

- 6. Le développement des mécanismes de financement innovants sur le**

payement au titre des services environnementaux (PSE), des systèmes de compensation des impacts sur la biodiversité et de **compensation des émissions de gaz à effets de serre via des solutions forestières** : il s'agit d'améliorer la compréhension de ces mécanismes et de tirer des enseignements de leur application dans d'autres régions, afin d'innover pour élaborer des schémas nouveaux ou sur la base de mécanismes existants (*mécanismes de compensation pour mise en défens par exemple*). Cette ambition





**7. L'utilisation des opportunités de financement offertes par les conventions de Rio.** Les conventions de Rio  
*Silva Mediterranea Lettre d'Information n° 8- Septembre 2011 - <http://www.fao.org/forestry/silvamed>* **3**

mécanismes REDD + (UNFCCC), APA (CBD), et des financements du mécanisme global (UNCCD).

- 8. Le développement de la participation et du dialogue entre parties prenantes.** Il s'agit d'une condition sine qua non pour développer des partenariats gagnant-gagnant dans la valorisation des BSF. Dans ce sens, les forums de concertations à l'échelle nationale comme les formes d'organisations communautaires à l'échelle locale doivent être soutenues dans les pays de la région MENA.
- 9. La mise à profit des partenariats et initiatives existantes.** Le soutien au Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes (PCFM) et le suivi de ses activités offrent des opportunités de financement et d'innovations. Les initiatives régionales comme le Fonds Arabe pour l'Environnement, ou les initiatives internationales comme TEEB doivent également être suivies.

Pour plus d'informations et accéder aux présentations veuillez utiliser le site internet de la conférence : <http://teeb-tunis.yolasite.com/>

**Contacts au sujet de cette conférence :**

**GIZ:** Ludwig Liagre ([ludwig.liagre@giz.de](mailto:ludwig.liagre@giz.de)), Maïke Potthast ([maike-christine.potthast@giz.de](mailto:maike-christine.potthast@giz.de)) et Ghazi Gader ([ghazi.gader@giz.de](mailto:ghazi.gader@giz.de))

**MAE Tunisie / Direction Générale des Forêts :** Youssef Saadani ([ysaadani04@yahoo.fr](mailto:ysaadani04@yahoo.fr)) et Ameer Mokhtar ([ameur59@yahoo.fr](mailto:ameur59@yahoo.fr))

**MAE Tunisie / Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie:**  
 Nabil Hamada ([pfn.cbd@mineat.gov.tn](mailto:pfn.cbd@mineat.gov.tn)) et Hamda Aloui ([hamda.aloui@gmail.com](mailto:hamda.aloui@gmail.com))

**INRGREF Tunis :** Hamed Daly-Hassen ([dalyhassen.hamed@iresa.agrinet.tn](mailto:dalyhassen.hamed@iresa.agrinet.tn))



**Message d'Alain CHAUDRON à l'occasion de son départ à la retraite le 31 août 2011**

Chers collègues et amis,

**Je tiens à vous informer** personnellement **que j'ai récemment quitté mon service** et pris ma retraite, après une carrière d'Ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts au cours de laquelle les forêts méditerranéennes ont tenu une place toute particulière dans mon cœur et dans mes activités professionnelles quotidiennes.

J'ai ainsi été pendant sept ans le responsable de l'Office National des Forêts (ONF) pour le département des Bouches du Rhône à Aix-en-Provence. **Et, après plus de dix années en tant que chargé de mission pour les affaires forestières internationales** au sein du Ministère français de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (MAAPRAT) **j'ai donc quitté définitivement mon poste le 31 août 2011.** Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui par le Secrétariat de *Silva Mediterranea* avec la parution de cette Lettre d'Information n°8 pour vous remercier tous pour votre soutien constant et votre aide précieuse tout au long de ces années. C'est notamment grâce à vos multiples contributions et à votre soutien régulier que les activités du Comité sur les questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea*, Instance Statutaire de la FAO pour laquelle j'assurai depuis plusieurs années le rôle de **Point Focal Français** et dont je faisais partie du Comité Exécutif Elargi (Bureau), sont aujourd'hui plus visibles au niveau régional et, également, mieux appréciés au sein même de la FAO.

**Mon implication officielle sur ces questions forestières méditerranéennes se sera terminée** avec de nombreuses activités organisées au cours du premier semestre 2011: la deuxième semaine forestière méditerranéenne à Avignon en avril 2011, le premier comité de pilotage du Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes (PCFM) et l'adoption par le Comité de Pilotage du Fonds Français pour l'Environnement Mondial d'une contribution financière significative de 1,35 millions d'Euros le 6 juillet 2011. J'espère que votre soutien à venir au Secrétariat du Comité *Silva Mediterranea* et à ses différents groupes de travail permettra de maintenir l'élan en cours au sein de notre nouveau Partenariat de Collaboration pour les Forêts Méditerranéennes.



Avec la retraite sachez que mon intérêt pour les questions forestières méditerranéennes ne faiblira pas. Je compte bien m'impliquer à nouveau, cette fois avec une casquette associative, dans les dynamiques régionales que j'ai modestement contribué à construire avec vous et vous pourrez donc toujours compter sur mes contributions pour une plus grande visibilité des forêts méditerranéennes et des activités du Comité *Silva Mediterranea*.



## Bulletin n° 8. *Special Payment des Services Eco-systémiques (PES)*

Alain CHAUDRON

Un nouveau projet du Fonds Français pour l'Environnement Mondial dans le domaine

*Silva Mediterranea* Lettre d'Information n° 8- Septembre 2011 - <http://www.fao.org/forestry/silvamed>

4

**En Europe, en Afrique du Nord ou au Proche Orient, les forêts Méditerranéennes sont et seront soumises de manière croissante à des pressions anthropiques (surpâturage, collecte de bois de chauffe, incendies, conversions agricoles, etc...) et aux effets des changements climatiques (augmentation des températures, diminution des précipitations, attaques parasitaires, etc...).** Ainsi, des phénomènes de déforestation et de dégradation forestière parfois importants sont observés, principalement dans les pays de la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord). Ces problématiques sont d'autant plus marquées que les populations sont généralement fortement dépendantes des écosystèmes forestiers et que les administrations forestières et les gestionnaires sont confrontés à des difficultés techniques et financières pour gérer durablement ces forêts.



C'est dans ce contexte qu'a émergé fin 2010 un projet de coopération régionale porté par le Comité de la FAO sur les questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea* – et le nouveau Partenariat de Collaboration pour les Forêts Méditerranéennes (PCFM). Ce projet FFEM présenté par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDTL) au comité de Pilotage du FFEM vise à « **optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changement climatique** » dans **six pays d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie) et du Proche Orient (Turquie, Liban et Syrie)** qui présentent au total une couverture forestière de près de 19 millions d'hectares. L'instruction du projet s'est déroulée durant le premier semestre 2011 et a donné lieu à de multiples rencontres entre les partenaires, notamment à Avignon lors de la seconde semaine forestière méditerranéenne du 5 au 8 avril 2011 et à Marseille le 9 juin 2011 pour la validation finale de la Note d'Engagement de Projet (NEP). **La première tranche de financement du projet a été définitivement validée par le Comité de Pilotage du FFEM le 6 juillet 2011 pour un montant total de 1,35 millions d'Euros.**



Atelier Villa Valmer – Juin 2011

Ce projet, porté auprès des instances du FFEM par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDTL) est cofinancé par le Coopération Allemande (GIZ), l'Union Européenne (UE) et le Ministère Français de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (MAAPRAT) pour un **budget total de 8.5 millions d'euros sur 3 ans (2011-2014)**. Les financements du FFEM, qui devraient être au total de l'ordre de **2.65 millions d'euros** (Tranche 2 présentée au Comité de Pilotage en novembre 2011 pour un montant de 1,3 millions d'Euros) seront gérés par deux Maîtres d'ouvrage : le Plan Bleu et la FAO avec le soutien de l'équipe du Secrétariat du Comité *Silva Mediterranea*.

Le projet est construit autour de **5 composantes majeures** :

- Composante 1 :** Production de données et élaboration d'outils d'aide à la décision et à la gestion en matière de vulnérabilité des écosystèmes forestiers méditerranéens aux effets du changement climatique et en matière de capacité d'adaptation de ces écosystèmes forestiers ;
- Composante 2 :** Estimation de la valeur économique et sociale des biens et services rendus par les écosystèmes forestiers méditerranéens grâce notamment à l'étude des multiples enjeux liés aux évolutions de l'environnement et à leurs effets potentiels sur le développement socio-économique des territoires méditerranéens ;
- Composante 3 :** Développement de modes de gouvernance participative et territoriale au sein de ces écosystèmes forestiers méditerranéens ;
- Composante 4 :** Optimisation des biens et services environnementaux fournis par les forêts méditerranéennes et valorisation des efforts d'optimisation (notamment stockage de carbone) ;
- Composante 5 :** Support of the coordination and communication activities of the Collaborative Partnership on Mediterranean Forests (CPMF).





Ce projet a pour vocation de favoriser la gestion durable des écosystèmes forestiers en optimisant la production de biens et services (y compris la séquestration du carbone). Ainsi, l'un des objectifs majeurs, à la fois ambitieux et innovant, sera d'explorer les opportunités de financement par les mécanismes REDD+ en région méditerranéenne.

Atelier Villa Valmer – Juin 2011

**Bulletin n° 8 - Spécial Payement des Services Écosystémiques (PES)**

**Les forêts méditerranéennes sont reconnues pour leur multifonctionnalité et notamment pour leur fourniture de biens et services.** Ces derniers bénéficient à plusieurs échelles aux populations riveraines (PFNL, bois énergie, etc...), au pays ou à la région (régimes hydriques, stabilisation des sols, etc...) et même plus généralement au monde entier (biodiversité, stockage du carbone, etc...).

**Le REDD+ est un mécanisme destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et la dégradation forestière.** Un projet REDD+ a ainsi pour objectif d'optimiser le stockage du carbone en réduisant les facteurs de déforestation et de dégradation. Initialement pensé pour les régions tropicales, ce mécanisme pourrait tout à fait trouver une légitimité à être appliqué en région méditerranéenne, particulièrement dans les pays en développement où les incendies, le surpâturage, la collecte de bois de chauffe et la conversion de forêts en terres agricoles ou en zones urbaines, sont sources d'émissions de GES qui contribuent aux changements climatiques. Le REDD+ est avant tout centré sur le carbone mais il englobe indirectement une large gamme de biens et services qui bénéficient des activités destinées à optimiser les stocks de carbone forestiers.

Le contexte méditerranéen est toutefois bien particulier. Les méthodologies REDD+ déjà existantes ne sont pas nécessairement adaptées à celui-ci. **Il convient donc de mener une réflexion approfondie sur la réelle opportunité pour le REDD+ dans cette région, les enjeux méthodologiques et la viabilité sur le long terme de tels projets. Le développement d'activités pilotes dans le cadre de la composante 4 du projet FFEM permettra d'évaluer localement la pertinence d'une stratégie qui pourrait en cas de succès se voir reproduire à plus grande échelle.**

**Les différentes thématiques ont vocation à être développées sur plusieurs sites pilotes forestiers choisis dans les six pays concernés par le projet FFEM.** Le processus de sélection de ces sites est en cours. Les résultats de la mise en œuvre d'activités sur ces sites seront valorisés à une plus large échelle grâce aux objectifs de capitalisation et d'échange de l'information. **Les bénéficiaires directs du projet seront les populations des territoires forestiers ruraux, les gestionnaires d'écosystèmes et les services forestiers des pays concernés.** Mais indirectement ce sont plus largement tous les pays du bassin méditerranéen qui profiteront des retours d'expérience et des connaissances et enseignements tirés de la mise en œuvre de ce projet FFEM. Ce projet illustrera également le potentiel de coopération régionale existant entre acteurs forestiers des différentes rives de la Méditerranée. **Il contribuera de toute évidence à renforcer le nouveau Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes (PCFM)** ainsi que les administrations des Etats membres du Comité de la FAO sur les questions forestières méditerranéennes - *Silva Mediterranea* en donnant aux décideurs politiques des éléments de réponse très attendus sur une question importante pour les gestionnaires forestiers: **“Quelles opportunités pour le REDD+ en Méditerranée ?”**

**Christophe DUCASTEL**  
Secrétariat du Fonds Français  
pour l'Environnement Mondial (FFEM)

**Romain DISSAUX**  
Chargé de mission FEM et FFEM  
Ministère de l'Environnement, du Développement  
durable, des Transports et du Logement

Pour plus d'information veuillez contacter Marion



BRIENS au Plan Bleu ([mbriens@planbleu.org](mailto:mbriens@planbleu.org)) et Christophe BESACIER au Secrétariat de *Silva Mediterranea* de la FAO ([christophe.besacier@fao.org](mailto:christophe.besacier@fao.org))